



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 4 mai 2026 à 19 h
8420, boulevard Lacordaire**

PRÉSENCES :

Monsieur Dominic Perri, maire d'arrondissement
Madame Arij El Korbi, conseillère de la ville
Monsieur Mauro Barone, conseiller de la ville
Madame Linda Paquin, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Steve Beaudoin, Directeur d'arrondissement
Me Sara Parent St-Laurent, secrétaire d'arrondissement par intérim

CA26 13 0103

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Linda Paquin et Mauro Barone

et résolu :

Qu'à 19 h 06, la présente séance du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

CA26 13 0104

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Linda Paquin

et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



CA26 13 0105

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2026.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Linda Paquin

et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2026 soit approuvé tel que soumis à ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 07, le président d'assemblée ouvre la période de questions. Deux citoyens posent des questions, dont une par courriel. À 19 h 14, la période de questions est terminée.

CA26 13 0106

AUTORISER LE DÉPÔT DES PROJETS « RUES CITOYENNES » ET « HUB-SOCIAL » POUR L'AXE 3, DANS LE CADRE DU « PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ (PQLC) » DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, POUR LES ANNÉES 2025-2026 À 2027-2028.

Il est proposé par Linda Paquin

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

D'autoriser le dépôt des projets « Rues citoyennes » et « Hub-social » pour l'Axe 3, dans le cadre du « Programme québécois de lutte contre la criminalité (PQLC) » du ministère de la Sécurité publique, pour les années 2025-2026 à 2027-2028.

De confirmer l'adhésion de l'arrondissement aux objectifs et modalités du programme.

De confirmer l'engagement de l'arrondissement à respecter toutes les modalités s'appliquant à ce programme.

De confirmer l'engagement de l'arrondissement à assumer les coûts non-admissibles au programme associés à ce projet, y compris tout dépassement des coûts.

De mandater le directeur d'arrondissement pour représenter l'arrondissement et signer tous les documents nécessaires à cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.01 1269012004

CA26 13 0107

AUTORISER LE DÉPÔT DU PROJET « CAVERNE DE SAINT-LÉONARD : AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER D'HÉBERTISME ET D'INTERPRÉTATION DE LA NATURE » DANS LE CADRE DU VOLET 2 DU « PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR 2026 » DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION.

Il est proposé par Linda Paquin

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

D'autoriser le dépôt du projet « Caverne de Saint-Léonard : Aménagement d'un sentier d'hébertisme et d'interprétation de la nature » dans le cadre du Volet 2 du « Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air 2026 » du ministère de l'Éducation.

De confirmer l'engagement de l'arrondissement à respecter toutes les modalités du programme s'appliquant.

De confirmer l'engagement de l'arrondissement à assumer les coûts non-admissibles au programme associés à ce projet, y compris tout dépassement des coûts.

De mandater le directeur d'arrondissement pour représenter l'arrondissement et signer tous les documents nécessaires à cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.02 1265727002

CA26 13 0108

MOTION DE FÉLICITATIONS À L'ÉQUIPE SENIOR DE PATINAGE SYNCHRONISÉ LES SUPRÊMES DU C.P.A. ST-LÉONARD INC. POUR LA SAISON 2026.

ATTENDU QUE l'équipe de patinage synchronisé Les Suprêmes Senior du C.P.A. St-Léonard inc., ont décroché plusieurs victoires sur la scène nationale et internationale et ont remporté, pour une quatrième fois depuis 2022, le titre d'équipe championne du monde aux Championnats du monde de patinage synchronisé 2026, en Autriche, en avril dernier;

ATTENDU QUE les plus récentes performances de l'équipe Les Suprêmes ont permis au C.P.A. St-Léonard inc. de se distinguer et de rayonner tant sur la scène nationale qu'internationale au cours de la saison 2026 et que ces grands honneurs rejaillissent également sur l'arrondissement de Saint-Léonard;

ATTENDU QUE les athlètes qui forment cette équipe incarnent des valeurs positives et favorisent le rayonnement du C.P.A. St-Léonard inc. et de l'arrondissement de Saint-Léonard;

ATTENDU QUE le C.P.A. St-Léonard inc. existe depuis 1975 et qu'il a été et est depuis ce temps un organisme partenaire important de la ville et de l'arrondissement de Saint-Léonard dans l'offre de service en loisirs auprès de la population locale, dont auprès de très nombreux jeunes qui se sont adonnés au patinage artistique et au patinage synchronisé.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Dominic Perri, Linda Paquin et Mauro Barone

et résolu :



Que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard offre ses plus chaleureuses et sincères félicitations à l'équipe de patinage synchronisé Les Suprêmes Senior du C.P.A. St-Léonard inc. pour leurs succès remportés lors de la saison 2026 et témoigne de sa reconnaissance et de sa fierté à toutes ces athlètes du patinage synchronisé, aux parents de ces athlètes, de même qu'aux personnes dirigeantes, entraîneurs et bénévoles du C.P.A. St-Léonard inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15.01 1266756004

CA26 13 0109

OCTROI DE CONTRAT - AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT PAIMPOL - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 201-203 - LIMOGES ET FILS INC. – 2 367 043,69 \$: (CONTRAT : 2 151 857,90 \$ + CONTINGENCES : 215 185,79 \$).

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Arij El Korbi, Linda Paquin et Mauro Barone

et résolu :

D'octroyer un contrat à LIMOGES ET FILS INC., le plus bas soumissionnaire conforme, pour l'aménagement de l'îlot Paimpol, appel d'offres numéro 201-203, au montant maximal de 2 151 857,90 \$.

L'adjudicataire fera l'objet d'une évaluation de rendement pour ce contrat conformément à l'encadrement administratif C-OG-APP-D-22-001 « Évaluation du rendement des adjudicataires ».

D'autoriser une dépense maximale de 2 367 043,69 \$, soit 2 151 857,90 \$, le prix de la soumission, augmenté de 215 185,79 \$, à titre de budget de contingences.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1263693005

CA26 13 0110

OCTROI DE CONTRAT - RÉFECTION ROUTIÈRE (PRR-2026) - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 102-199 - EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC. – 1 411 014,43 \$ (CONTRAT : 1 175 845,36 \$ + CONTINGENCES : 235 169,07 \$).

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Linda Paquin

et résolu :

D'octroyer un contrat à EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC., le plus bas soumissionnaire conforme, pour la réfection routière (PRR-2026), appel d'offres numéro 102-199, au montant total de 1 175 845,36 \$.

L'adjudicataire fera l'objet d'une évaluation de rendement pour ce contrat conformément à l'encadrement administratif C-OG-APP-D-22-001 « Évaluation du rendement des adjudicataires ».

D'autoriser une dépense maximale de 1 411 014,43 \$, soit 1 175 845,36 \$, le prix de la soumission, augmenté de 235 169,07 \$, à titre de budget de contingences.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1266609003

CA26 13 0111

OCTROI DE CONTRAT - RÉFECTION DE TROTTOIRS (RMT-2026) - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 102-200 - COJALAC INC. – 821 440,62 \$ (CONTRAT : 696 116,14 \$ + CONTINGENCES : 125 324,48 \$).

Il est proposé par Linda Paquin

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

D'octroyer un contrat à COJALAC INC., le plus bas soumissionnaire conforme, pour la réfection de trottoirs (RMT-2026), appel d'offres numéro 102-200, au montant maximal de 696 116,14 \$.

D'autoriser une dépense maximale de 821 440,62 \$, soit 696 116,14 \$, le prix de la soumission, augmenté de 125 324,48 \$, à titre de budget de contingences.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1266609004

CA26 13 0112

OCTROI DE CONTRAT - AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE VERT SUR LA RUE PUYSEAUX - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 201-202 - 9190-8673 QUÉBEC INC. (LES ENTREPRISES ROSE NEIGE) – 670 536,53 \$: (CONTRAT : 609 578,66 \$ + CONTINGENCES : 60 957,87 \$).

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Linda Paquin

et résolu :

D'octroyer un contrat à 9190-8673 QUÉBEC INC. (LES ENTREPRISES ROSE NEIGE), le plus bas soumissionnaire conforme, pour l'aménagement d'un espace vert sur la rue Puyseaux, appel d'offres numéro 201-202, au montant maximal de 609 578,66 \$.

D'autoriser une dépense maximale de 670 536,53 \$, soit 609 578,66 \$, le prix de la soumission, augmenté de 60 957,87 \$, à titre de budget de contingences.



D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1263693006

CA26 13 0113

OCTROI DE CONTRAT - SERVICE DE SURVEILLANCE DE DIVERS TRAVAUX DE CONSTRUCTION DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 26-21277 - GROUPE CIVITAS INC. – 581 647,03 \$ (CONTRAT : 528 770,03 \$ + VARIATION DE QUANTITÉS : 52 877,00 \$).

Il est proposé par Linda Paquin

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

D'octroyer un contrat à GROUPE CIVITAS INC., le plus bas soumissionnaire conforme, pour le service de surveillance de divers travaux de construction dans l'arrondissement de Saint-Léonard, appel d'offres numéro 26-21277, au montant total de 528 770,03 \$. Ce contrat est d'une durée de deux (2) ans et prévoit la possibilité d'un seul renouvellement d'une période additionnelle d'un an. Les prix unitaires seront indexés annuellement, à compter du 1er janvier 2027, selon la variation de l'indice général des prix à la consommation (IPC) publié par Statistique Canada pour la région de Montréal. La variation appliquée correspondra à la différence entre l'indice du mois de novembre de l'année précédente et celui du mois de novembre précédant le début de l'exercice financier, lequel s'étend du 1er janvier au 31 décembre.

L'adjudicataire fera l'objet d'une évaluation de rendement pour ce contrat conformément à l'encadrement administratif C-OG-APP-D-22-001 « Évaluation du rendement des adjudicataires ».

D'autoriser une dépense maximale de 581 647,03 \$, soit 528 770,03 \$, le prix de la soumission, augmenté de 52 877,00 \$, à titre de budget de variation de quantités.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1266609002

CA26 13 0114

OCTROI DE CONTRAT - CONVERSION DES TERRAINS DE TENNIS DU PARC WILFRID-BASTIEN EN PICKLEBALL - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 201-204 - LANCO AMÉNAGEMENT INC. – 435 824,24 \$: (CONTRAT : 396 203,85 \$ + CONTINGENCES : 39 620,39 \$).

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

D'octroyer un contrat à LANCO AMÉNAGEMENT INC., le plus bas soumissionnaire conforme, pour la conversion des terrains de tennis du parc Wilfrid-Bastien en pickleball, appel d'offres numéro 201-204, au montant total de 396 203,85 \$.

D'autoriser une dépense maximale de 435 824,24 \$, soit 396 203,85 \$, le prix de la soumission, augmenté de 39 620,39 \$, à titre de budget de contingences.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.06 1263693007

CA26 13 0115

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 8 000 \$ À GESTION MULTISPORTS ST-LÉONARD POUR SOUTENIR SON VOLET « ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES AYANT UNE LIMITATION FONCTIONNELLE » LORS DE SES CAMPS DE JOUR 2026-2027.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Linda Paquin

et résolu :

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière de 8 000 \$ à Gestion Multisports St-Léonard pour soutenir son volet « Accompagnement des jeunes ayant une limitation fonctionnelle » lors de ses camps de jour 2026-2027.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.07 1269012003



CA26 13 0116

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 5 000 \$ À COLLECTIF JEUNESSE DE SAINT-LÉONARD POUR LE PROJET RUES CITOYENNES 2.0 – VOLET 2, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRÉVENTION MONTRÉAL 2026.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Linda Paquin

et résolu :

D'approuver le projet de convention et accorder une aide financière de 5 000 \$ à Collectif jeunesse de Saint-Léonard pour le projet Rues citoyennes 2.0 - volet 2, dans le cadre du programme Prévention Montréal 2026.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.08 1268469004

CA26 13 0117

ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 1 600 \$ À LA CORPORATION DE FOOTBALL JUNIOR DE ST-LÉONARD INC. (LES COUGARS DE ST-LÉONARD) POUR LA PARUTION D'UNE PUBLICITÉ DANS LE PROGRAMME SOUVENIR ET SUR LES CHANDAILS DE L'ÉQUIPE.

Il est proposé par Linda Paquin

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

D'accorder une aide financière de 1 600 \$ à la Corporation de football junior de St-Léonard inc. (Les Cougars de St-Léonard) pour la parution d'une publicité dans le programme souvenir et sur les chandails de l'équipe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.09 1263451003

CA26 13 0118

DÉPÔT DES RAPPORTS FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 31 MARS 2026.

Il est proposé par Linda Paquin

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports faisant état des décisions déléguées en matière de ressources financières pour la période du 1er au 31 mars 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1269956005

CA26 13 0119

DÉPÔT DU RAPPORT FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 31 MARS 2026.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Linda Paquin

et résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport faisant état des décisions déléguées en matière de ressources humaines pour la période du 1er au 31 mars 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1269698003

CA26 13 0120

AUTORISER UNE AFFECTATION DE SURPLUS DE 400 000 \$ AFIN DE FINANCER DES BESOINS ADDITIONNELS DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS PRINTANIÈRES DE NETTOYAGE, DE COLMATAGE DE NIDS-DE-POULE AINSI QUE DE RÉALISATION DE DIVERS PROJETS PONCTUELS.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Linda Paquin

et résolu :

D'autoriser une affectation de surplus de 400 000 \$ afin de financer des besoins additionnels dans le cadre des opérations printanières de nettoyage, de colmatage de nids-de-poule ainsi que de la réalisation de divers projets ponctuels.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1263574004



CA26 13 0121

AUTORISER UNE AFFECTATION DE SURPLUS DE 200 000 \$ AFIN DE FINANCER DES BESOINS ADDITIONNELS DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT POUR L'ANNÉE 2026.

Il est proposé par Linda Paquin

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

D'autoriser une affectation de surplus de 200 000 \$ afin de financer des besoins additionnels dans le cadre des opérations de déneigement pour l'année 2026.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.04 1263574003

CA26 13 0122

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NUMÉRO 2298 INTITULÉ : RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE.

Avis de motion est donné par madame la conseillère Arij El Korbi de l'adoption, à une prochaine séance du conseil, du règlement numéro 2298 intitulé : Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, lequel est déposé avec le présent dossier décisionnel.

40.01 1264871002

CA26 13 0123

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2298 INTITULÉ : RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Linda Paquin

et résolu :

D'adopter le projet de règlement numéro 2298 intitulé : Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1264871002

CA26 13 0124

APPROUVER LES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE LA RUE JEAN-TALON À SAINT-LÉONARD.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Linda Paquin

et résolu :

D'approuver les modifications aux règlements généraux de la Société de développement commercial de la rue Jean-Talon à Saint-Léonard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1267987009

CA26 13 0125

PRÉSENTATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) NUMÉRO 2026-03 - INSTALLATION DE DEUX ENSEIGNES - 9464, BOULEVARD LACORDAIRE - LOT NUMÉRO 5 322 204 DU CADASTRE DU QUÉBEC - DISTRICT SAINT-LÉONARD OUEST.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 15 avril 2026.

Il est proposé par Linda Paquin

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 2026-03 visant l'installation de deux enseignes rattachées au bâtiment situé au 9464, boulevard Lacordaire, lot numéro 5 322 204 du cadastre du Québec, dans la zone Cm-0070 constitué des plans estampillés en date du 26 mars 2026 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et accompagnant la demande de permis numéro 3003626098.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1269001002

CA26 13 0126

PRÉSENTATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) NUMÉRO 2026-06 - INSTALLATION DE TROIS ENSEIGNES - 4250, RUE JEAN-TALON EST - LOT 2 727 390 DU CADASTRE DU QUÉBEC - DISTRICT SAINT-LÉONARD-OUEST.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 15 avril 2026.

Il est proposé par Linda Paquin

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :



D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 2026-06 visant l'installation de trois enseignes rattachées au bâtiment situé au 4250, rue Jean-talon Est, lot numéro 2 727 390 du cadastre du Québec dans la zone C-2360 et constitué des plans estampillés en date du 19 mars 2026 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et accompagnant la demande de permis numéro 3003643255.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1269001003

CA26 13 0127

PRÉSENTATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) NUMÉRO 2026-08 - INSTALLATION DE DEUX ENSEIGNES - 9464-9500, BOULEVARD LACORDAIRE - LOT NUMÉRO 5 322 204 DU CADASTRE DU QUÉBEC - DISTRICT SAINT-LÉONARD-OUEST.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 15 avril 2026.

Il est proposé par Linda Paquin

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 2026-08 visant l'installation de deux enseignes rattachées au bâtiment commercial situé au 9464-9500, boulevard Lacordaire, lot numéro 5 322 204 du cadastre du Québec, dans la zone Cm-0070, constitué des plans estampillés en date du 31 mars 2026 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et accompagnant la demande de permis numéro 3003642654.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1269073003

CA26 13 0128

PRÉSENTATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) NUMÉRO 2026-09 - TRANSFORMATION D'UN MUR EXTÉRIEUR DONNANT SUR UNE COUR ADJACENTE À UNE VOIE PUBLIQUE D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL – 4340-4346, RUE BARON - LOT NUMÉRO 1 121 988 DU CADASTRE DU QUÉBEC - DISTRICT SAINT-LÉONARD-OUEST.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 15 avril 2026.

Il est proposé par Linda Paquin

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 2026-09 visant la transformation d'un mur extérieur donnant sur une cour adjacente à une voie publique d'un bâtiment résidentiel situé au 4340-4346, rue Baron, lot numéro 1 121 988 du cadastre du Québec, dans la zone H-1880, constitué des plans estampillés en date du 31 mars 2026 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et accompagnant la demande de permis numéro 3003639793.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.06 1269073004

CA26 13 0129

PRÉSENTATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) NUMÉRO 2026-11 - CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL - 9125, RUE DE FONTENOY - LOT NUMÉRO 1 332 290 DU CADASTRE DU QUÉBEC - DISTRICT SAINT-LÉONARD-OUEST.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 15 avril 2026.

Il est proposé par Linda Paquin

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 2026-11 visant la construction d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé au 9125, rue de Fontenoy, lot numéro 1 332 290 du cadastre du Québec, dans la zone H-0570, constitué des plans estampillés en date du 31 mars 2026 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et accompagnant la demande de permis numéro 3003640527.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.07 1269073005

CA26 13 0130

NOMINATION DE MONSIEUR DANY DESROSIERS, SECRÉTAIRE-RECHERCHISTE, À TITRE DE SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT SUBSTITUT.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Dominic Perri, Linda Paquin et Mauro Barone

et résolu :

De nommer monsieur Dany Desrosiers, secrétaire-rechercheur, à titre de secrétaire d'arrondissement substitut pour l'arrondissement de Saint-Léonard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.01 1267987011



CA26 13 0131

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE QUATRE MEMBRES ET NOMINATION DE TROIS NOUVEAUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME.

Il est proposé par Linda Paquin

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

De renouveler le mandat de quatre membres, pour la période du 4 mai 2026 au 4 avril 2027 :

- Daniel Abi Kalam;
- Gloria Battista;
- Pierre Beauséjour;
- Jean-Marc Pustelnik.

et de nommer trois nouveaux membres au comité consultatif d'urbanisme, ci-après énumérés, pour une période d'un an, soit du 4 mai 2026 au 3 mai 2027 :

- Darin Bentaleb;
- Michael R. Filato;
- Franco Conciatori.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.02 1263304003

CA26 13 0132

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 15 AVRIL 2026.

Il est proposé par Linda Paquin

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 avril 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.01 1260502001

CA26 13 0133

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2108-7 INTITULÉ : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD (2108) AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS EN LIEN AVEC LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC.

Il est proposé par Linda Paquin

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

Le 4 mai 2026

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de correction signé par la secrétaire d'arrondissement par intérim en date du 8 avril 2026 ainsi que d'une copie corrigée du règlement 2108-7 intitulé : Règlement modifiant le Règlement sur la régie interne du conseil d'arrondissement de Saint-Léonard (2108) afin de modifier certaines dispositions en lien avec la période de questions du public, adopté le 7 avril 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.02 1267987010

CA26 13 0134

LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Linda Paquin

et résolu :

Qu'à 19 h 49, la présente séance du conseil d'arrondissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} juin 2026.

Arrondissement de Saint-Léonard

Dominic Perri
Maire d'arrondissement

Me Sara Parent St-Laurent
Secrétaire d'arrondissement par
intérim